

Merci Monsieur le Président,

Je souhaite en effet intervenir sur ce projet de la place Schneider, qui, comme cela a été très bien décrit par notre collègue Frédérique Lemoine, est un projet au croisement de fonctions urbaines, patrimoniales, d'animation et de commerce.

Le commerce justement, sujet sur lequel la communauté urbaine poursuit son engagement et son accompagnement.

Je me réjouis que le réaménagement de la place Schneider intègre l'implantation d'un marché couvert, tourné vers les commerces traditionnels de bouche, et cela pour trois raisons :

- Tout d'abord, le renforcement et la complémentarité avec l'offre existante sur la ville centre. En effet, cette halle organisée avec trois commerces-pivots, comme le primeur, la boucherie et la boulangerie, et réunissant 8 cellules commerciales organisées autour d'un espace central de restauration et de convivialité, viendra compléter et dynamiser l'offre existante sur Le Creusot.
- Ensuite, c'est une opportunité de répondre aux aspirations des consommateurs qui sont en attente de commerces de proximité de qualité. Cela représente un enjeu fort pour toutes les villes et notamment les villes moyennes, dans leur capacité à faire évoluer leur offre commerciale en lien avec ces aspirations. Il s'agit donc bien ici de poursuivre le développement de l'attractivité, l'offre commerciale contribuant à cela.
- Enfin, cette dynamique commerciale sur les villes centres sont à soutenir et développer, car lorsque sur un territoire les locomotives se portent bien, alors c'est l'ensemble du territoire qui s'inscrit dans la dynamique. Qu'un porteur de projet manifeste son intérêt et se positionne est donc un signe très positif pour notre territoire.

Voilà Monsieur le Président les quelques éléments que je souhaitais porter à la connaissance de notre assemblée.

Merci